Denis Peschanski

L'internement 1938-1946

Gallimard

Extrait de la publication







La Suite des temps



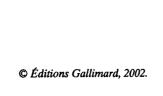
DENIS PESCHANSKI

LA FRANCE DES CAMPS

L'INTERNEMENT, 1938-1946



GALLIMARD





Extrait de la publication

REMERCIEMENTS

La liste des archives utilisées suffit à montrer ma dette envers des hommes et des femmes dont l'aide fut essentielle et, sauf exception, bienveillante. Pour la France, le directeur des archives et le chef de la section contemporaine (appelée depuis « Section du xx° siècle ») furent les clés majeures dans un dispositif qu'on sait complexe. En la matière, Jean Favier et Chantal Bonazzi, qui furent mes interlocuteurs au moment où le programme de recherche fut mis au point et largement avancé, me témoignèrent une confiance constante. Ce fut aussi le cas de leurs successeurs respectifs (Alain Erlande-Brandenburg et Philippe Belaval, Paule René-Bazin et Isabelle Neuschwander). On sait aussi la connaissance qu'ont les archivistes de leurs fonds et, plus d'une fois, à Paris comme en province, dans ces si riches archives départementales, j'ai pu en tirer mon meilleur profit.

Il reste que la loi prévoyait le plus souvent des dérogations. Dans certains cas, peu nombreux, il a fallu surmonter l'obstacle des autorités versantes, ce que j'ai pu faire grâce à l'intervention de Michel Rocard, alors Premier ministre, et de Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, sollicitée par Antoine Prost.

Avec des traditions et des cultures administratives différentes, j'ai trouvé à l'étranger, en Italie ou en Allemagne, en Espagne ou en Russie, un accueil favorable. Beate Husser m'a très utilement guidé dans mon périple allemand et Marina Arzakanian dans les méandres moscovites; dans les deux cas, leurs connaissances institutionnelles et linguistiques m'ont été indispensables.

Le dépouillement de ces fonds fut favorisé par un contrat signé avec le ministère de la Justice, grâce à Robert Badinter et Michelle Perrot. Un contrat du secrétariat d'État aux Anciens Combattants (Serge Barcellini étant alors délégué à l'information historique et à la mémoire), soutenu par le secrétariat général à l'Intégration (Premier ministre) et la Fondation pour la mémoire de la déportation, m'a permis de faire le point sur le sort des Tsiganes de France.

Si les fonds du Consistoire central (Alliance israélite universelle) ne sont exploités par les spécialistes que depuis quelques années, les historiens savent depuis longtemps que le Centre de documentation juive contemporaine leur est ouvert. Dans les deux cas, l'accueil a été, sans surprise, excellent et la récolte de documents fructueuse.

Au gré des contacts, des fonds privés sont venus compléter la liste, ainsi grâce à Marianne Ranson (Centre américain de secours), François Marcot (Joseph Weill), Claude Bloch (Henri Jacob) ou Serge Klarsfeld (procès des gendarmes de Drancy) qui, en outre, m'a fourni de riches données.

Les photographies prises par l'inspecteur Phliponeau dans les divers camps où il a exercé constituent une source rare d'illustration. Grâce à Éric Conan, j'ai eu connaissance de ce fonds privé et Mme Phliponeau a eu la gentillesse de me confier ces documents. Les autres photographies viennent pour l'essentiel des fonds de l'Inspection générale des camps (Archives nationales); Marie-Paule Arnaud (Centre

historique des archives nationales), Isabelle Neuschwander (Section du xxesiècle) et Françoise Clavaud (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) m'ont permis d'utiliser et ainsi de faire connaître cette source exceptionnelle. Il leur a fallu pour cela agir dans l'urgence.

C'est dans les mêmes conditions que j'ai sollicité le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Avec l'autorisation et le soutien de Jean-Claude Duclos, son directeur, Nora Esperguin a réalisé trois cartes de camps (décembre 1940, août 1942 et décembre 1944).

Les historiens Christian Ingrao et Gabor T. Rittersporn ont répondu également présent dès que je les ai sollicités.

Dans plusieurs dépôts, j'ai trouvé des fichiers d'internés ou de gardiens. Jean-Pierre Bonérandi (UMS 824 CNRS/Justice) m'a fourni les moyens techniques de les exploiter, mais m'a aussi aidé à préciser mes objectifs et à affiner mon questionnement. Les données socioprofessionnelles demandaient un traitement particulier; j'ai profité en la matière de l'expérience de Claude Pennetier.

Il est vrai que je n'ai jamais pensé que mon travail exigeait qu'on s'enfermât dans sa tour d'ivoire, en fuyant tout contact scientifique, qu'il fallût sacrifier l'entreprise collective au travail individuel. Je ne devais pas y être vraiment prédisposé, mais cette attitude tient d'évidence à la « culture IHTP » voulue par François Bédarida († 16 septembre 2001) avec lequel je partageais, aussi, l'attachement profond et/car raisonné au CNRS. Je dois donc beaucoup à ceux qui furent longtemps mes collègues à l'Institut d'histoire du temps présent, chercheurs, administratifs et, bien entendu, bibliothécaires. Responsable quatorze années durant du groupe des correspondants départementaux, je ne dirai jamais assez combien ce travail en réseau a apporté à la connaissance de la France des années noires, combien les rencontres régulières ont permis d'enrichir ma réflexion, sans qu'il soit nécessaire d'insister sur les liens d'amitié profonde qui se sont ainsi tissés.

Travail collectif, échanges scientifiques, amitié, fidélité: d'évidence le « groupe Résistance » qui s'est cristallisé quand il fallut relever un défi aussi fou qu'indispensable regroupa mes interlocuteurs réguliers dans mon entreprise personnelle. Ainsi Christian Bougeard, Robert Frank, José Gotovitch, Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie, François Marcot, Robert Mencherini, Jacqueline Sainclivier, Dominique Veillon, Serge Wolikow. S'ajoutent Jean-Marc Berlière, Philippe Burrin, Renée Poznanski et Patrick Weil.

Enfin, j'ai profité sans vergogne des compétences et de la disponibilité de Cécile Thiébault pour mettre au point le manuscrit définitif de la thèse.

Fort de la confiance (et de la patience) de Pierre Nora, j'ai vu ce travail étudié en détail, comme trop rarement dans le milieu de l'édition, par Bénédicte Vergez puis Isabelle Châtelet. Elles m'ont permis de passer dans les meilleures conditions et sans trop de déchirement de la thèse à l'ouvrage. Car il s'agit à l'origine d'un doctorat d'État soutenu à l'université Paris-I le 29 novembre 2000, sous la direction d'Antoine Prost (présidé par François Bédarida, le jury comportait en outre Jean-Pierre Azéma, Robert Frank, José Gotovitch et Pierre Laborie).

Que ceux que j'ai évoqués ici et tous ceux que je n'ai pu citer soient très chaleureusement et très sincèrement remerciés.

TABLE DES SIGLES

AFSC American Friends Society (Quakers américains)
AVER Amicale des volontaires de l'Espagne républicaine

BCRA Bureau central de renseignements et d'action (Services secrets

de la France libre)

CAR Comité d'assistance aux réfugiés
CAS Centre américain de secours
CCA Comité central d'entraide (Gurs)
CDA Coopérative d'achats (Gurs)

CDJC Centre de documentation juive contemporaine

CDL Comité départemental de Libération

CDR Comité des réfugiés

CGCO Commission générale des œuvres

CGQJ Commissariat général aux questions juives

CGT Confédération générale du travail

CGTU Confédération générale du travail unifiée CICR Comité international de la Croix-Rouge CLC Commissariat à la lutte contre le chômage

CLL Comité local de Libération

CNT Confederación nacional del trabajo (Confédération nationale du

travail)

CRF Croix-Rouge française

CSI Centrale sanitaire internationale CSS Centres de séjour surveillé

CSTM Compagnies spéciales de travailleurs militaires

CTE Compagnies de travailleurs étrangers

DAPAG Direction de l'administration de la police et des affaires générales

DGPN Direction générale de la police nationale
DGSN Direction générale de la sûreté nationale
DGTO Délégation générale dans les territoires occupés

DPAP Direction du personnel et de l'administration de la police

DPG Direction de la police générale

DPTE Direction de la police du territoire et des étrangers

DSA Direction des services de l'armistice EIF Éclaireurs israélites de France

EMA État-major de l'Armée

FAI Federación anarquista internacional (Fédération anarchiste inter-

nationale)

FETE Federación española de trabajadores de la enveñanza (Fédéra-

tion espagnole des travailleurs de l'enseignement)

FFI Forces françaises de l'intérieur

12

La France des camps

FSJF Fédération des sociétés juives de France

FTP Francs-Tireurs et partisans

FUE Federación unificada de estudiantes (Fédération unifiée des

étudiants)

GFP Geheime Feldpolizei

GMR Groupements mobiles de réserve

GPRF Gouvernement provisoire de la République française

GRM Gardes républicains mobiles

GTE Groupements de travailleurs étrangers

HBM Habitations à bon marché

Hicem Hebrew Immigrant Colonization Emigration

HVD Hauptverkehrsdirektion (Direction centrale des transports)

IC Internationale communiste

IGC Inspection, inspecteur général(e) des camps

IGC-CI Inspection générale des camps et des centres d'internement

IGSA Inspection générale des services administratifs JARE Junta de auxilio a los republicanos españoles

MAE Ministère des Affaires étrangères

MBF Militärbefehlshaber in Frankreich (Commandement et adminis-

tration militaires en France)

MOI Main-d'œuvre immigrée (PCF)

MRAP Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

NAP Noyautage des administrations publiques
OCADO Office central d'achats des denrées ordinaires
OCRPI Office central de répartition des produits industriels

OKH Oberkommando des Heeres (Haut commandement de l'Armée

de terre)

OKW Oberkommando der Wehrmacht (Haut commandement des for-

ces armées)

ORT Organisation for Rehabilitation and Training/Organisation-

Reconstruction-Travail

OSE Œuvre de secours aux enfants

OVRA Organisation de vigilance et de répression de l'antifascisme

PCE Parti communiste espagnol
PCF Parti communiste français
PCI Parti communiste italien
PJ Police judiciaire

PNV Partido nacionalista vasco (Parti nationaliste basque)

POUM Partido obrero de unificación marxista (Parti ouvrier d'unifica-

tion marxiste)

POPF Parti ouvrier et paysan français

POT Partido obrero del trabajo (Parti ouvrier du travail)

PP Préfecture de police de Paris PPF Parti populaire français

PSOE Partido socialista obrero español (Parti socialiste ouvrier espagnol)

PSUC Parti socialiste unifié de Catalogne

RG Renseignements généraux

RMVE Régiments de marche de volontaires étrangers

RNP Rassemblement national populaire

RSHA Reichssicherheitshauptamt (Office central de sécurité du Reich)

RUP Rassemblement universel pour la paix SCSE ou CSE Service du contrôle social des étrangers

SD Sicherheitsdienst (Service de renseignements politiques de la SS)
SERE Servicio de evacuación de refugiados españoles (Service d'éva-

cuation des réfugiés espagnols)

SFIO Section française de l'Internationale ouvrière (parti socialiste)

SGMO Secrétariat général au maintien de l'ordre

SGP Secrétariat général à la police

SHAT Service historique de l'Armée de terre

SHGN Service historique de la Gendarmerie nationale

Sipo-SD Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst (Police de sûreté-Services de

sûreté)

SPAC Service de police anticommuniste
SSAE Service social d'aide aux émigrants
SSE Service social des étrangers

SSS Service des sociétés secrètes

STCRP Service des transports en commun de la région parisienne

STO Service du travail obligatoire

UGIF Union générale des israélites de France

Parti nationaliste flamand

UGT Unión general del trabajo (Union générale du travail)
UJRE Union des Juifs pour la résistance et l'entraide

USC Unitarian Service Committee

YMCA Young Men's Christian Association (Association des jeunes

chrétiens)

VNV



INTRODUCTION

Six cent mille internés dans quelque deux cents camps : ces seuls chiffres disent assez l'importance de l'internement dans la France des années noires. Ils donnent aussi l'idée du défi qu'il s'agit de relever pour écrire leur histoire.

Si l'on s'en tient à l'image — aux images — qu'en retient la mémoire sociale après la guerre, cette histoire n'est pas une. Pour aller au plus simple, elle se résume à deux noms: Châteaubriant et Drancy. Longtemps, en effet, on ne connut les camps d'internement qu'au travers du martyre que subirent les vingt-sept internés de Choisel-Châteaubriant. Communistes, ou présumés tels, ils furent exécutés comme otages le 23 octobre 1941 pour répondre à la vague d'attentats individuels qui marqua l'engagement du PCF dans la lutte armée. Cet épisode s'insérait sans difficulté dans la construction mémorielle de l'après-guerre qui faisait du couple résistance versus occupant l'entrée principale (voire unique) pour appréhender ces années.

Depuis les années 1980, une nouvelle référence mémorielle s'est imposée: Drancy, antichambre de la mort pour les dizaines de milliers de Juifs de France déportés par les Allemands, souvent avec la complicité de l'État français, dans le cadre de la mise en œuvre de la Solution finale. Il n'y a plus guère de place dorénavant pour la répression, comme il n'y en avait guère auparavant pour la persécution.

Ces deux images, ces deux « lieux de mémoire », pour reprendre la terminologie de Pierre Nora, renvoient certes à des réalités majeures de l'internement, sans qu'elles suffisent à rendre compte dans sa globalité d'un phénomène à la fois durable, massif et protéiforme, ni de la diversité des populations internées et des politiques choisies.

Suivons la chronologie. Le premier camp ouvrit ses portes à Rieucros, en Lozère, en février 1939, pour accueillir les « indésirables étrangers », mais, très vite, la France fut confrontée à l'afflux massif des Espagnols et des interbrigadistes (volontaires des Brigades

internationales) chassés par les armées franquistes. Le gouvernement français ne ferma pas la frontière pyrénéenne au col du Perthus, mais ce fut pour parquer les hommes dans des camps de fortune. Avec la déclaration de guerre, au mois de septembre suivant, ce fut le tour des « ressortissants de puissances ennemies », en l'occurrence Allemands et Autrichiens, d'être internés puis, dans une moindre mesure, des communistes français.

Après la défaite et l'instauration de l'État français, les communistes et les « indésirables étrangers » continuèrent à être frappés par ces mesures administratives. Avec cette nouveauté fondamentale qu'au même titre que les Juifs étrangers ils représentaient, aux yeux du nouveau régime, les forces de « l'anti-France ». Rapidement aussi, ordre moral oblige, des droits-communs et des trafiquants de marché noir, des prostituées et des proxénètes connurent de même cette forme particulière d'enfermement. Dans la seule zone non occupée, dite « libre », on comptait plus de 50 000 internés en janvier 1941. Entre 1940 et 1942, l'internement administratif était consubstantiel au régime installé à Vichy. Toutefois, il restait absolument marginal dans la stratégie de l'occupant, si ce n'est pour une catégorie inédite, les Tsiganes, qui en furent les victimes dès l'automne 1940. En revanche, à partir du printemps 1942, le camp d'internement devint crucial dans le système d'occupation : en zone sud comme en zone nord, il fut le pourvoyeur des convois de déportation et, plus encore, une étape, un lieu de transit, sur le chemin qui menait à Auschwitz-Birkenau.

Le camp d'internement ne disparut pas, il s'en faut de beaucoup, avec la libération progressive du territoire. Bien au contraire, au moins dans les premiers mois, il constitua une pièce essentielle dans le dispositif d'épuration politique, puisque la période connut un nouveau pic, avec quelque soixante mille internés à l'automne 1944. Plus de Juifs, certes, ni de communistes, mais, surtout, des personnes suspectes de collaboration, des civils allemands (par la suite assimilés à des prisonniers de guerre) et, comme avant, des Tsiganes et des marché-noir.

Voilà donc un phénomène d'une ampleur exceptionnelle, dans le temps et dans l'espace, puisque tous les départements sans exception l'ont connu et qu'il a traversé trois régimes : la III° République finissante, l'État français sous tutelle et la République renaissante.

Chiffres et diversité des catégories suffiraient donc à justifier l'étude des camps d'internement, c'est-à-dire ces lieux où se retrouvait toute personne enfermée par mesure administrative (par un préfet, en général) et non dans le cadre d'une procédure judiciaire. C'est cette exceptionalité, cette anormalité qui fait l'intérêt majeur

du propos. Dans quelle mesure, en effet, l'État a-t-il usé de mesures exceptionnelles pour résoudre les problèmes que lui posait une situation exceptionnelle ? Dans quelle mesure s'est-il servi de cet instrument de contrôle social pour mener une politique volontariste ?

Les réponses sont d'autant moins simples qu'elles varient d'un régime à l'autre. Conçu ici dans une logique d'exception, l'internement s'est, là, inscrit dans une politique systématique à vocation prétendument régénératrice ou ouvertement destructrice. Il faut chercher dans le décryptage de ces logiques politiques la réponse à une question évidente : sachant que le premier camp ouvre en février 1939 et que le dernier interné administratif quitte son camp en mai 1946, y a-t-il continuité entre la III° République et Vichy, puis entre la France occupée et la France libérée ?

Le xx^e siècle, siècle des camps

La difficulté croît si l'on considère les différents statuts des camps français. Certains sont dits d'internement, d'autres d'hébergement, de transit, voire de concentration. Ils relèvent tous de notre étude et, pour simplifier, nous parlerons indifféremment de camps d'internement. Mais la variété des appellations ne tient pas seulement au discours. Cela vaut spécialement pour celle de « camp de concentration », pourtant utilisée par certaines autorités locales surtout en 1939 et 1940 et, plus largement, par les internés eux-mêmes ou par la presse. Les autorités gouvernementales l'évitèrent, pour des raisons politiques évidentes. À cause de la charge émotionnelle nécessairement associée aux mots, choisir d'employer l'un ou l'autre revêt une signification d'abord politique. Elle discrimine le complice et le pensant-juste. On se trouve là, on l'a compris, sur de mauvais rails. La question est pourtant claire, à défaut d'être simple : quel concept nous permettra de rendre compte au mieux de l'objet de l'étude¹?

Le xxe siècle a été le siècle des camps. C'est même au tournant du siècle dernier que furent érigés les premiers, à Cuba et en Afrique du Sud. Le système se développa ensuite sur tous les continents et dans tous les régimes. Cette généralisation suggère bien des comparaisons. Pour autant, il faut éviter de postuler l'identité des phénomènes observés. D'emblée, la distinction est flagrante entre les camps visant la mort systématisée et industrielle, la destruction programmée de la personnalité ou la rééducation, l'exploitation économique, la neutralisation des personnes jugées dangereuses ou leur exclusion du corps social.

La question se complique si l'on prend en considération la diversité des objectifs poursuivis par les autorités qui se sont succédé en France de 1939 à 1946. En outre, et peut-être surtout, il ne faut pas se satisfaire des objectifs affichés pour parvenir à comprendre le système. Qu'est-ce qui fut premier : l'idéologie ou la conjoncture ? L'internement a-t-il répondu d'abord à ces objectifs, si variés furentils, ou à une sollicitation extérieure ? L'idéologie se situe-t-elle en amont, dans la détermination d'une politique volontariste, ou, en aval, dans le choix entre des possibles ?

Il faut donc tenir compte de l'apport des recherches sur les autres expériences concentrationnaires ou internementales². Mais leurs résultats ne sont malheureusement pas assez convergents pour permettre une comparaison systématisée. Aussi me limiterai-je à des emprunts ponctuels, ciblés, aux expériences étrangères. À côté de l'étude, aujourd'hui bien approfondie, des mécanismes qui présidèrent à la mise en œuvre de la Solution finale, on peut citer d'autres exemples: la Grande-Bretagne pour la gestion des « ressortissants des puissances ennemies » pendant la « drôle de guerre » ; la Belgique pour l'épuration et le rôle des divers pouvoirs à la Libération; l'Italie pour repérer la spécificité de la politique de Vichy dans les persécutions antisémites et, au-delà, pour s'interroger sur la définition des régimes ; la Belgique encore, les Pays-Bas, le Danemark ou la Norvège pour comparer les réactions des hiérarques juifs face à l'internement et aux déportations. Une étude récente sur les camps français de la Première Guerre mondiale permettra une utile mise en perspective.

On voit l'esprit et les limites de ces éclairages ponctuels : il ne s'agit pas d'envisager globalement un système contemporain étranger pour marquer différences et ressemblances ; il ne s'agit pas non plus d'examiner le système concentrationnaire et internemental au xxe siècle dans son entier, même si nous espérons, par ce travail, participer à ce débat.

S'interroger sur la nature du phénomène, c'est tenter de le délimiter. On peut sans difficulté situer les camps d'internement. Mais en situation exceptionnelle, par exemple dans le maelström des premiers temps de la Libération, l'internement administratif ne s'est pas réduit, loin de là, à ces camps. Des prisons, officielles ou improvisées, ont abrité des internés, non sans répercussions, on le verra, sur les relations traditionnellement difficiles entre le ministère de la Justice et celui de l'Intérieur. Qu'en est-il également des structures liées au camp mais bénéficiant d'un statut différent, par exemple les groupements de travailleurs étrangers (GTE) ou les lieux d'assignation à résidence? Trop de catégories différentes sont

ment —, on est loin du champ de ruines que se plaît en général à décrire l'historien en ouverture de son travail, nécessairement et entièrement novateur, et que continuent à évoquer curieusement quelques agents de la mémoire sociale.

Il n'en reste pas moins qu'il est difficile pour autant de solliciter la production étrangère pour chercher des éléments de comparaison. Ou, plus exactement, le temps n'est pas encore venu d'insérer le cas français dans une telle perspective comparatiste. À l'inverse, les analyses des cas étrangers m'ont aidé à mieux appréhender le cas français. Pour la « drôle de guerre », particulièrement, les exemples pouvaient être pris, en France même, pendant la Première Guerre mondiale, ou dans d'autres démocraties confrontées à pareils défis, comme l'Angleterre, les États-Unis ou le Canada¹. Si l'on considère l'ensemble de la période, ma démarche, ai-je écrit, a été très influencée par les débats historiographiques sur l'Allemagne nazie et la Solution finale. Pour s'y retrouver dans une bibliographie immense, on se reportera aux ouvrages de Ian Kershaw et Michael Marrus dont je me sens en outre le plus proche². Les études sur le système concentrationnaire en Union soviétique ont longtemps souffert des difficultés d'accès aux sources; cette différence majeure avec l'Allemagne fut, à mon sens, pour beaucoup dans la rapidité de certains parallèles. Aujourd'hui le fossé se comble, grâce, en premier lieu, à ce qu'on appelle l'école « révisionniste » américaine avec laquelle je partage le choix d'une histoire sociale du politique³. La voie s'en trouve ouverte pour une comparaison qui remplisse sa fonction première, celle de mieux comprendre la réalité de chacun des phénomènes étudiés⁴.

- 1. Sur 1914-1918, Jean-Claude FARCY, Les Camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, Paris, Anthropos, 1995; sur la « drôle de guerre », voir David CESARANI et Tony KUSHNER, (éd.), The Internment of Aliens in Twentieth Century Britain, Londres, Frank Cas, 1993; Franca IACO-VETTA et al. (éd.), Ennemies Within. Italian and Other Internees in Canada and Abroad, Toronto, University of Toronto Press, 2000.
- 2. Ian KERSHAW, Qu'est-ce que le nazisme? Problèmes et perspectives d'interprétation, Paris, Gallimard, 1997 (actualisé en 1999); Michael MARRUS, L'Holocauste dans l'Histoire, Paris, Eshel, 1990 (rééd. Champs-Flammarion, 1994). On citera également Martin BROSZAT, L'État hitlérien. L'origine et l'évolution des structures du III^e Reich, Paris, Fayard, 1985 (éd. all. 1969); Philippe BURRIN, Hitler et les Juifs. Genèse d'un génocide, Paris, Éd. du Seuil, 1989; Ian KERSHAW, L'Opinion allemande sous le nazisme, Paris, Éd. du CNRS, 1995 (éd. angl. 1983); Hans MOMMSEN, Le National-Socialisme et la société allemande, Paris, Éd. de la MSH, 1997 (recueil d'articles); Karin ORTH, Die Konzentrationslager SS. Sozial-strukturelle Analysen und biographische Studien einer nationalsozialischen Funktionselite, Göttingen, Wallstein, 1999; Ulrich HERBERT, Christoph DIECKMANN et Karin ORTH (éd.), Die Nationalsozialistischen Konzentrationslager. Entwicklung und Struktur, Göttingen, Wallstein, 1998, 2 vol.
- 3. Cela n'a évidemment rien à voir avec les « négationnistes »; nous parlons ici d'histoire et d'historiens. Voir en particulier les travaux de Sheila FITZPATRICK, J. ARCH GETTY et Gabor RITTERSPORN; ainsi de deux ouvrages déjà anciens: J. ARCH GETTY et R. T. MANNING (éd.), Stalinist Terror: New Perspectives, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, et Gabor RITTERSPORN, Simplifications staliniennes et complications soviétiques, 1933-1953, Paris, EAC, 1988.
- 4. Sheila FITZPATRICK et Robert GELIATELY (éd.), Accusatory Practices, Chicago, Chicago University Press, 1997; Ian KERSHAW et Moshe LEWIN (éd.), Stalinism and Nazism: Dictatorships in Comparison, Cambridge, Cambridge University Press, 1997; et, en français, Henry Rousso (sous la dir. de), Stalinisme et nazisme. Histoire et mémoire comparées, Bruxelles, Complexe/IHTP, 1999.

Extrait de la publication